



**HAL**  
open science

## Structure de Propriété et Qualité de l'Audit Externe : Cas des Entreprises Belges Cotées

Azhaar Lajmi, Marjène Gana

► **To cite this version:**

Azhaar Lajmi, Marjène Gana. Structure de Propriété et Qualité de l'Audit Externe : Cas des Entreprises Belges Cotées. Comptabilités, économie et société, May 2011, Montpellier, France. pp.cd-rom. hal-00650542

**HAL Id: hal-00650542**

**<https://hal.science/hal-00650542>**

Submitted on 10 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Structure de Propriété et Qualité de l'Audit Externe : Cas des Entreprises Belges Cotées*

**Azhaar LAJMI\***

Doctorante à l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis  
Membre de l'unité de recherche : Finance et Stratégie des Affaires (FIESTA),  
azhaar.lajmi@isg.rnu.tn

**Marjène GANA**

Maître de conférences à l'Institut Supérieur de Commerce et de Comptabilité de Bizerte,  
gana.ym@gnet.tn

## *Résumé*

L'objectif de cet article est de comprendre le comportement des sociétés belges en matière de choix d'un auditeur de qualité, en nous basant sur les caractéristiques de leur structure de propriété. La qualité de l'audit externe est approchée par un indice composite multi-items. Sur la base d'un échantillon de 96 entreprises belges cotées à la bourse d'Euronext Bruxelles durant la période 2003-2007, nous montrons une relation négative et significative entre, d'une part, la part du capital détenue par les *insiders* et les investisseurs institutionnels et, d'autre part, l'indice de la qualité d'audit. En revanche, nous constatons un effet significatif et positif de la concentration de la propriété sur la qualité de l'audit externe. Enfin, l'hypothèse d'une relation non-linéaire entre l'indice de qualité et les variables de gouvernance est rejetée.

**Mots-clés:** gouvernance d'entreprise, structure de propriété, indice de la qualité d'audit externe.

## *Abstract*

This article aims to understand the behavior of Belgian companies in their choice of audit quality, referring to the characteristics of their ownership structure. The quality of external audit is approximated by a composite multi-items index. On the basis of a sample of 96 Belgian companies listed on the Euronext Brussels Stock Exchange during the period 2003-2007, a significant negative relationship between, on one hand, the share capital held by insiders and institutional investors and, secondly, audit quality index is highlighted. In contrast, a significant and positive effect of ownership concentration on the quality of external audit. Finally, the hypothesis of a non-linear relation between the audit quality and the governance variables is rejected.

**Key words:** governance, ownership structure, index of external audit quality.

---

\* Auteur correspondant

### 1 Introduction

La gouvernance d'entreprise représente l'ensemble des mesures et des mécanismes qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'une entreprise. Ses règles permettent, en priorité de s'assurer que les entreprises sont gérées en conformité avec les intérêts de ses actionnaires, en contrôlant tout abus managérial. Néanmoins, les récents scandales financiers et comptables survenus dans le monde et les états financiers peu crédibles de certaines sociétés cotées constituent la preuve d'un certain relâchement des dirigeants en matière d'éthique professionnelle et remettent en cause l'efficacité des mécanismes de gouvernance. Cette situation a engendré une crise de confiance appelant le renforcement de systèmes de surveillance, afin d'assurer la crédibilité des états financiers.

Le débat incessant sur la gouvernance d'entreprise et les lois instaurées visant à restaurer la confiance des investisseurs ont eu des conséquences sur la pratique de l'audit externe et sa qualité, en tant que mécanisme efficace de gouvernance. Ceci nous conduit à nous interroger sur les déterminants d'un audit de qualité, surtout lorsque nous voyons que derrière la faillite d'Enron se trouve un auditeur, jadis classé parmi les cinq plus gros cabinets d'audit internationaux (*Big5*).

La problématique de la qualité de l'audit externe a largement été examinée aussi bien dans le contexte anglo-saxon qu'europpéen. Plusieurs études se sont focalisées sur l'impact de certains mécanismes de gouvernance décrivant le fonctionnement du conseil d'administration ou la structure de propriété, par exemple, sur la qualité de l'audit externe. Le lien entre ces variables s'appuie sur la théorie de l'agence (Jensen et Meckling 1976). En effet, le recours à un audit externe de qualité est considéré comme étant un mécanisme permettant de réduire l'opportunisme managérial, de limiter les conflits d'agence entre les différents acteurs de la firme et de protéger les intérêts des actionnaires en assurant la pertinence et la fiabilité des états financiers. Il s'ensuit que la qualité d'audit devrait augmenter lorsque l'asymétrie d'information entre actionnaires et dirigeants augmente. Dans ce sens, plusieurs auteurs expliquent le recours aux services d'un auditeur de qualité comme étant un moyen de résoudre ces conflits et de réduire les coûts d'agence qui en résultent (Jensen et Meckling 1976 ; Watts et Zimmerman 1983 ; DeFond 1992 ; Gelb 2000 ; Fan et Wong 2002).

L'étude des différents contextes d'audit internationaux, révèle par ailleurs des spécificités en Belgique. En effet, alors que ce pays est présenté comme étant celui où la pratique d'audit est issue d'une tradition ancienne et incontestable (Bertin 2000), la demande pour un audit externe de qualité n'a pas été mise en évidence à travers les quelques études empiriques qui se sont intéressées à ce contexte. D'un côté, le législateur belge accorde une attention particulière aux salariés, en mettant l'accent sur la protection de leurs intérêts au détriment de ceux des actionnaires, dans la mesure où il oblige toute entreprise employant plus de 100 salariés, quel que soit le type de son activité (lucrative ou non) et quelle que soit sa forme juridique de désigner un réviseur. De l'autre côté, certains auteurs dont VanderBauwhede et Willekens (2002) précisent qu'il n'existe pas une différenciation entre la demande d'un audit de qualité et d'un autre de moindre qualité (mesuré par son appartenance ou non au *Big6*). Les auteurs imputent cette caractéristique à l'absence des litiges entre firmes auditée et auditeur. Aerts (2002) rapporte uniquement huit cas de litiges en Belgique depuis la création du Royaume. Par ailleurs, la concentration des auditeurs appartenant à l'un des réseaux

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

internationaux *Big* est faible par rapport aux pays anglo-saxons et aux autres pays de l'Europe (ils ont une part de marché de 50% en Belgique par rapport à plus de 90% dans les pays anglo-saxons). Un autre point qui caractérise le contexte belge : les firmes belges présentent les mêmes états financiers aux actionnaires et à l'administration fiscale (VanderBauwhede et Willekens 2002). Ceci inciterait les dirigeants à manipuler les résultats pour des raisons fiscales.

Etant données ces spécificités du contexte belge d'audit, le présent article vise à améliorer notre compréhension des déterminants de la demande d'audit des firmes belges.

L'audit est qualifié de qualité via deux attributs : la compétence et l'indépendance. Le premier a trait à la capacité de l'auditeur de repérer les anomalies et le deuxième à sa capacité de les révéler au public (DeAngelo 1981). Ces deux dimensions étant inobservables, elles ne peuvent être mesurées et leur appréciation comprend une large part de subjectivité. C'est la raison pour laquelle la majorité des études à s'être penché sur la qualité d'audit ont plutôt utilisé des substituts qui ont l'avantage d'être observables et mesurables. Ces derniers traduisent la taille de l'auditeur. En effet, DeAngelo (1981) montre analytiquement que celle-ci signale un audit de qualité. Selon l'auteur, les grands cabinets d'audit dégagent une marge plus importante grâce aux effets d'apprentissage et ont intérêt à faire preuve de compétence et d'indépendance pour la préserver. Par ailleurs, le risque de perte d'un client est plus dommageable pour ces cabinets, car leur réputation sera rapidement menacée. Selon d'autres auteurs, dont Bennech (2002), la présence d'un deuxième cabinet d'audit ou encore le co-commissariat aux comptes est aussi de nature à élever la qualité du service, particulièrement s'il est de type *Big*. En effet, le double commissariat aux comptes renforce l'indépendance du travail d'audit, dans la mesure où il devient plus facile pour deux auditeurs de faire face aux pressions managériales, de repérer les irrégularités dans les états financiers des sociétés et donc d'améliorer la qualité d'audit, par la synergie issue de la complémentarité de leurs expertises.

Ceci dit, le critère le plus couramment employé par les chercheurs est l'appartenance de l'auditeur au groupe des plus grands cabinets d'audit internationaux, communément appelé *Big* (DeAngelo 1981 ; Defond 1992). Ces cabinets possèdent des compétences tant humaines que matérielles qui leurs permettent de garantir la qualité de l'information financière et comptable des firmes auditées. A ce sujet, Francis et al. (1999) soulignent que les auditeurs appartenant à un cabinet de type *Big* limitent plus le comportement opportuniste des dirigeants en matière de gestion de résultats par rapport aux autres auditeurs. Le scandale financier d'Enron nous amène toutefois à limiter la portée de l'appartenance à l'un des réseaux *Big* comme critère renseignant sur la qualité d'audit.

Palmrose (1988) établit une corrélation entre la taille du cabinet d'audit, mesurée par son appartenance à un cabinet de type *Big*, et les honoraires perçus. Ces derniers ont alors été utilisés comme attributs de la qualité de l'audit externe. L'étude montre une relation positive et significative entre ces deux variables. En effet, une vérification approfondie des comptes de la société, devrait faire appel à des auditeurs qualifiés et nécessiterait plus de temps, ce qui ultimement se traduit par des honoraires plus élevés. Plusieurs recherches comme celles d'O'Sullivan (2000) et Hay et al. (2008) signalent que les honoraires d'audit reflètent les coûts associés aux auditeurs efficaces. Parmi les autres attributs de la qualité de l'audit, nous citons également la spécialisation sectorielle des auditeurs (Beasley et Petroni 2001), le

## **32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011**

nombre des clients du cabinet d'audit (Al-Ajmi 2008), le nombre d'heures consacrées à la mission d'audit et le nombre des réunions effectuées (O'Sullivan 2000).

L'analyse de la structure de propriété de la firme renseigne sur les problèmes d'agence potentiels résultant des conflits d'intérêts entre actionnaires et dirigeants. Dans ce sens, les caractéristiques de la structure de propriété expliquent la demande pour un audit de qualité. Ainsi, plusieurs auteurs tels que Jensen et Meckling (1976), Watts et Zimmerman (1983) et Fan et Wong (2002) mettent en évidence le rôle important joué par la structure de propriété et affirment que la qualité de l'audit externe est fortement influencée par ces facteurs. Pour notre part, la nature de l'actionnariat dans les entreprises belges est décrite à travers trois caractéristiques essentielles, soit la propriété managériale, la propriété institutionnelle et la concentration de la propriété.

Le présent article est organisé autour de quatre sections. La première présente les fondements théoriques de la relation entre la qualité d'audit et les trois dimensions décrivant la structure de propriété. Nous en profiterons pour énoncer les hypothèses à tester. La section suivante présente le cadre méthodologique de la recherche. La quatrième section présente et discute les résultats empiriques. La dernière section permet de conclure.

## **2 Qualité de l'audit externe et structure de propriété**

### **2.1 Propriété managériale et qualité de l'audit externe**

Jensen et Meckling (1976) avancent que la propriété managériale a un impact positif sur la performance de l'entreprise. La propriété managériale confère aux dirigeants l'intention d'exercer plus de contrôle dans le but de réaliser une meilleure performance. L'idée d'un effet positif de la part détenue par les dirigeants sur la performance de la firme constitue le soubassement du constat de la convergence des intérêts. Ainsi, selon Jensen et Meckling (1976), la propriété managériale est considérée comme un mécanisme de gouvernance qui contribue à réduire les problèmes d'agence. En ce sens, Darkos et Bekiris (2010) soulignent que lorsque la propriété managériale est élevée, les intérêts des dirigeants sont alignés avec ceux des actionnaires. Autrement dit, lorsque le niveau de la propriété est élevé, les coûts d'agence diminuent et le besoin d'un contrôle plus efficace est faible. Gelb (2000) montre que plus la propriété managériale est faible, plus les coûts d'agence sont élevés, traduisant un besoin de contrôle plus élevé de la part des autres parties prenantes. C'est ainsi que la propriété managériale devient un signal qui annonce aux investisseurs que les managers agissent dans l'intérêt général de l'entreprise. Plus les dirigeants détiennent une part importante dans l'actionnariat de leur société, plus les problèmes d'aléa moral et d'opportunisme sont réduits et le besoin de faire contrôler les dirigeants par une autorité de contrôle quelconque se fait moins ressortir.

Cette dernière idée est confirmée par Niemi (2005) qui montre que les honoraires d'audit sont faibles pour les entreprises finlandaises caractérisées par une propriété managériale élevée. DeFond (1992) montre aussi une relation négative et significative entre la propriété managériale et la qualité de l'audit externe approchée par la réputation du cabinet. De plus, DeFond (1992), grâce à une analyse factorielle réalisée sur les variables suivantes : la taille du

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

cabinet, sa réputation (*Big/NBig*), sa compétence sectorielle et son indépendance, établit l'existence d'une relation négative entre l'actionnariat des dirigeants et des administrateurs et l'indice de la qualité de l'audit externe. Au Royaume-Uni, l'étude d'O'Sullivan (2000) révèle que la proportion des actions détenues par les dirigeants est négativement corrélée avec les honoraires d'audit. Dans le contexte belge et pour un échantillon d'entreprises cotées composant l'indice Bel20, Lajmi et Finet (2008) montrent, au contraire, une relation positive et statistiquement significative entre la propriété managériale et la qualité de l'audit externe approchée par les honoraires versés aux commissaires aux comptes. Selon les auteurs, les dirigeants ayant des proportions importantes dans le capital, demandent un audit de qualité afin de montrer aux actionnaires qu'ils agissent dans leurs intérêts. Palmrose (1988) n'a pas trouvé de relations significatives entre la propriété managériale et la qualité de l'audit externe, mesurée par la réputation de l'auditeur.

La première hypothèse que nous nous proposons de tester s'énonce comme suit :

**H1** : Il existe une relation négative entre la propriété managériale et la qualité de l'audit externe.

### 2.2 Propriété institutionnelle et qualité de l'audit externe

Plusieurs chercheurs examinent l'effet de la propriété institutionnelle sur la performance des entreprises (Burns et al. 2006; Bushee et Noe 2000) ou encore sur la divulgation volontaire des informations dans les rapports annuels (Donnelly et Mulcahy 2008). Toutefois, très peu d'études analysent la relation entre la propriété institutionnelle et la qualité de l'audit externe.

La propriété institutionnelle influence les relations d'agence au sein de la firme dans la mesure où elle joue un rôle de contrôle. Dans ce sens, Shleifer et Vishney (1986) affirment que les investisseurs institutionnels, en vertu de leurs participations importantes, bénéficient potentiellement d'un plus grand pouvoir de contrôle et de vote qui leur permet de prendre des mesures correctrices, si nécessaire. Par conséquent, ces investisseurs deviennent de plus en plus des acteurs à part entière et prédominants au sein des systèmes de gouvernance (Bushee et Noe 2000).

La réponse de la complémentarité ou de la substituabilité entre la proportion du capital détenue par les investisseurs institutionnels et la qualité de l'audit externe n'a pas été encore apportée de façon claire. O'Sullivan (2000) suppose une relation positive entre la propriété institutionnelle et les honoraires d'audit puisque de tels actionnaires, possédant des parts importantes dans le capital de l'entreprise, veulent assurer plus de contrôle pour protéger leurs intérêts. Alternativement, afin d'attirer d'importants investisseurs institutionnels, les entreprises recourent à des auditeurs offrant de meilleurs services, ce qui permet de créer une perception positive de leur qualité du *reporting* financier (Mitra et al. 2007). Ainsi, les investisseurs institutionnels seront attirés par les sociétés qui présentent des états financiers revêtant la signature des cabinets les plus réputés (Piot 2003). Selon Kane et Velury (2004), plus le niveau de propriété détenue par les institutionnels est élevé, plus l'entreprise demande un cabinet d'audit de renom afin d'assurer une meilleure qualité de contrôle. De même, Velury et al. (2003) examinent la relation entre le niveau de propriété détenu par les investisseurs institutionnels et la qualité de l'audit externe. D'après ces auteurs, les investisseurs institutionnels demandent un audit de qualité supérieure. Étant donné le poids

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

considérable que possèdent ces investisseurs au sein d'une firme, ces derniers peuvent opter pour des mécanismes visant à contrôler efficacement les investissements et à minimiser la probabilité de fraude au niveau des états financiers. La demande d'un audit de qualité est justement l'un de ces mécanismes.

D'autres études, à l'instar de celle de Mitra et al. (2007), mettent en évidence une relation plutôt négative entre la propriété institutionnelle et la qualité de l'audit externe. En fait, les investisseurs institutionnels semblent avoir la motivation et la capacité de contrôler, par eux-mêmes, les dirigeants de l'entreprise. En effet, les rapports financiers périodiques, réalisés par les dirigeants de la firme sont une source d'informations importante pour les activités de contrôle des institutionnels (El-Gazzar 1998). De plus, ils sont capables d'analyser les états financiers de façon plus approfondie comparativement aux investisseurs individuels (Velury et al. 2003). En outre, la surveillance accrue exercée par les actionnaires institutionnelles est de nature à décourager les responsables de choisir un audit de haute qualité lorsque ce type de propriété est élevé. O'Sullivan (2000) ne trouve aucun résultat significatif quant à la relation entre la propriété institutionnelle et les honoraires d'audit.

Afin d'examiner si une présence élevée de la propriété institutionnelle influe les dirigeants à adopter un audit de haute qualité dans le contexte belge, nous posons l'hypothèse suivante :

**H2** : Il existe une relation positive entre la propriété institutionnelle et la qualité de l'audit externe.

### 2.3 Concentration de la propriété et qualité de l'audit externe

Les résultats empiriques des études qui se sont penchées sur la relation entre la concentration de la propriété et la qualité d'audit sont mitigés (Hay et al. 2008). Certains auteurs, dont Mitra et al. (2007) trouvent une relation significativement négative entre la concentration de la propriété (dont la participation est supérieure à 5% dans le capital) et la qualité d'audit. En effet, la position majoritaire des actionnaires les emmènent à exercer naturellement une forte influence sur l'entreprise via le contrôle qu'ils exercent sur les dirigeants. Il en résulte qu'ils n'ont pas besoin de s'appuyer sur les services d'un audit de qualité comme moyen de contrôle des managers.

D'autres auteurs, à l'instar de Hay et al. (2008) trouvent une relation positive. En effet, leur position majoritaire au sein du capital de la firme ne devrait pas les empêcher de demander, malgré tout, un audit de qualité afin de protéger continuellement leurs intérêts. Les auteurs avancent un autre argument en faisant la distinction entre les actionnaires minoritaires et les actionnaires majoritaires. En effet, les premiers sont demandeurs d'un audit externe de qualité afin de se protéger contre le pouvoir des deuxièmes. Par ailleurs, les actionnaires de référence externes à l'entreprise exigent également une qualité supérieure d'audit, dans la mesure où ils ne participent pas automatiquement à la prise de toutes les décisions internes. Certains auteurs comme Fan et Wong (2002) et Hay et al. (2008) montrent que lorsque la propriété est concentrée, les conflits d'intérêt entre les dirigeants et les actionnaires ou encore entre les actionnaires majoritaires et les minoritaires s'accroissent. Il en résulte qu'une bonne qualité de l'audit externe sera exigée. O'Sullivan (2000) est, pour sa part, parvenu à des résultats non significatifs.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

Nous formulons comme suit notre troisième hypothèse de travail :

**H3** : Il existe une relation positive entre la propriété concentrée et la qualité de l'audit externe.

### 3 Méthodologie

Ayant développé le cadre conceptuel et présenté les hypothèses de notre recherche, nous présenterons dans ce qui suit les aspects méthodologiques de notre étude. Nous décrirons successivement notre échantillon de travail ainsi que les variables expliquée et explicatives.

#### 3.1 Échantillon et période d'analyse

L'échantillon de notre étude comprend quatre-vingt-seize (96) entreprises belges cotées sur la bourse d'Euronext Bruxelles durant la période allant de l'année 2003<sup>1</sup> à l'année 2007. Il s'agit des entreprises pour lesquels il nous a été aisé d'accéder aux informations. Les données ont été collectées manuellement à partir des rapports annuels disponibles sur les sites internet des entreprises. À l'encontre des autres études, nous n'avons exclu aucun secteur.

#### 3.2 Mesure de la qualité de l'audit externe

Alors que la plupart des travaux emploient la réputation du cabinet, c'est-à-dire son éventuelle appartenance aux «*BigN*», les honoraires de l'auditeur ou le co-commissariat, nous avons choisi, pour notre part, de construire un indice de la qualité d'audit externe (**IQAUD**), qui présente l'avantage d'intégrer en une seule mesure les attributs précédents. Cette approche trouve sa justification dans les critiques formulées à leur encontre. Par exemple, Francis (2004) souligne que l'appartenance de l'auditeur à un *Big4* ne signifie pas nécessairement que la qualité d'audit soit toujours meilleure. Notre approche est inspirée de celle O'Sullivan et al. (2008) pour la construction d'un indice de gouvernance. De façon plus précise, quatre attributs sont utilisés :

- L'appartenance à l'un des réseaux des *Big4*.
- Le co-commissariat.
- L'appartenance à l'un des réseaux des *Big4* et co-commissariat.
- Les honoraires de l'auditeur.

Les 2 premiers critères sont notés, chacun, 0 ou 1, selon que l'entreprise est auditée par un expert appartenant à un cabinet d'audit de type *Big4* ou qu'elle est auditée en plus par un autre vérificateur (non *Big4*). Un point supplémentaire est rajouté si le deuxième vérificateur appartient au cabinet *Big4*. Pour les honoraires de l'auditeur, une note de 1 est attribuée si la valeur prise par ce critère est en dessus de la médiane et 0 sinon. L'indice IQAUD est calculé par simple sommation des notes ainsi obtenues au niveau de chacune des entreprises. Par

---

<sup>1</sup>Suite aux scandales financiers du début du millénaire notamment celui de l'entreprise belge Lernout & Hauspie, le mouvement législatif des réformes en Belgique, en matière de gouvernance, a été introduit par la loi du 2 août 2002 de *corporate governance* et a été complété par la suite par des arrêtés royaux du 4 avril 2003 pour arriver au code Lippens en 2005 et au code de bonne gouvernance en 2009.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

ailleurs, l'indice ainsi calculé se base sur l'addition et sur l'approche de non pondération des items. Cette approche de *scoring* additif et non pondérée a été utilisée et soutenue par plusieurs recherches (Eng et Mak, 2003 et Turki, 2010). D'après Turki (2010), l'approche par les pondérations est généralement subjective et peut, par voie de conséquence, ne pas refléter les effets réels des items ainsi retenus.

Un audit de qualité (IQAUD=4) suppose l'application de la formule du co-commissariat avec un recours à deux auditeurs externes appartenant à l'un des réseaux internationaux « *Big* » et des honoraires très élevés. En effet, pour ce qui est du co-commissariat aux comptes, Marmousez (2008) suppose que le *reporting* financier des sociétés contrôlées par deux cabinets d'audit de type *Big4* est de meilleure qualité que celui des sociétés contrôlées par un *Big4* et un non *Big4* ou par deux cabinets n'appartenant pas au *Big4*. Toutefois les résultats de cette étude contredisent cette hypothèse. En outre, selon Piot et Janin (2005), le co-commissariat permet d'offrir un contrôle sur la diligence de chaque auditeur et de renforcer l'indépendance de chaque auditeur. De plus, d'après DeAngelo (1981) qui a souligné que les grands cabinets d'audit sont plus susceptibles d'offrir une meilleure qualité d'audit, nous considérons que deux cabinets de type *Big4* offrent une meilleure qualité d'audit qu'un *Big4* et un non-*Big4*.

Par ailleurs, Nous établissons la matrice « corrélations inter-items » pour mettre en relation chaque item avec les autres items et avec l'indice total afin d'évaluer le degré de corrélation entre chaque item et l'indice total (Botosan 1997). Par conséquent, elle permet d'analyser la cohérence interne de l'indice de la qualité d'audit.

**Tableau 1 : Corrélation entre les items de l'indice et avec l'indice de la qualité d'audit**

La matrice de corrélation entre les composantes de l'indice et l'indice final est présentée dans le tableau ci-dessous. IQAUD est l'indice de la qualité égale à la somme de points attribués pour chacun des items. HAUD sont les honoraires d'audit. RAUD est la réputation de l'auditeur qui est variable binaire égale à 1 si la firme d'audit appartient au «Big four», égale à 0, autrement. COCOM est une mesure de la qualité de l'audit qui indique la présence d'un deuxième cabinet d'audit. COBIG signifie que ce deuxième cabinet est un «Big four». \*\*\* significatif à 1%.

	IQAUD	HAUD	RAUD	COCOM	COBIG
IQAUD	1,000				
HAUD	0,686***	1,000			
RAUD	0,681***	0,377***	1,000		
COCOM	0,639***	0,045	0,156***	1,000	
COBIG	0,623***	0,073	0,157***	0,708***	1,000

L'analyse du tableau 1 montre que chaque item est corrélé positivement et significativement avec les autres items, sauf pour les honoraires d'audit qui ne sont significativement corrélés qu'avec la réputation de l'auditeur. Plus précisément, l'utilisation de la formule de co-commissariat (que le deuxième vérificateur soit de type *Big* ou non-*Big*) est corrélée positivement avec des honoraires plus importants. Toutefois, cette relation n'est pas significative. Malgré cela, la matrice de corrélation item-total, qui met en relation chaque élément avec le score total de l'échelle, affiche un coefficient de corrélation moyen des 4 items avec l'indice de qualité de 0,65, ce qui nous rassure quant à la consistance de notre indice.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

En outre, nous considérons le coefficient alpha de Cronbach comme une deuxième solution pour nous assurer de la validité de notre construit. Ce coefficient est proche de 0,6, ce qui montre que cette valeur est satisfaisante et acceptable (Cronbach, 1951).

Sur cette double base (matrice de corrélation item-total et le coefficient alpha de Cronbach), nous pouvons, par la suite, effectuer nos tests empiriques.

### 3.3 Choix des variables explicatives

Pour ce qui est des variables indépendantes, nous considérons la structure de propriété comme variable d'intérêt. Nous la décrivons à travers trois dimensions :

- La **propriété managériale (PMAN)** : ou encore la propriété des *insiders* qui est mesurée par la proportion du capital détenue par les internes. Ces derniers sont ceux qui participent de façon durable aux prises de décisions et à la gestion de la firme. Dans le cadre de notre travail, nous considérons comme *insiders* les dirigeants, les administrateurs et les salariés de l'entreprise. Il est à noter que cette mesure a été empruntée des études de Sharma (2005) et Piot (2005).

- La **propriété institutionnelle (PINST)** : cette variable est calculée comme étant le nombre d'actions détenues par les institutionnels déflaté par le nombre total des actions de la firme. A l'exemple de Randi (2004), nous considérons comme investisseurs institutionnels, les institutions financières, les compagnies d'assurance, les sociétés d'investissement et les caisses de sécurité sociale.

- La **concentration de la propriété (PCON)** : cette variable est appréhendée par l'existence d'un actionnaire majoritaire externe. Comme de Faccio et Lang (2002), les détenteurs de blocs sont considérés comme étant les actionnaires qui possèdent plus que 20% du capital de la firme.

Afin d'améliorer le pouvoir explicatif de notre modèle, nous considérons les variables de contrôle suivantes :

- L'**endettement de la société auditée (ENDE)** : c'est le ratio d'endettement qui est égal au rapport entre la dette totale à long terme et le total de l'actif. Vu sous l'angle de la théorie d'agence, l'endettement peut être considéré comme une solution aux conflits actionnaires-dirigeants (Jensen et Meckling 1976), et ce par son caractère contractuel. L'auditeur intervient justement pour asserter le respect des clauses du contrat. Le rôle de l'auditeur prend, dès lors, de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'endettement augmente. Il en est de même lorsque des conflits surgissent entre actionnaires et créanciers. Dans ce sens, Piot (2003, 2005) et Velury et al. (2003) affirment qu'il est utile d'avoir recours à un audit de qualité en assurant la crédibilité des états financiers ainsi que le respect des clauses contractuelles. La relation entre l'endettement et la qualité d'audit serait donc positive.

- la **taille de la société auditée (TAIL)** : cette variable est mesurée par le logarithme<sup>2</sup> du total de l'actif comptable de l'entreprise (Beattie et Fearnley 1995). Selon DeFond (1992), la taille

---

<sup>2</sup>La transformation logarithmique permet de corriger la forte asymétrie dans la distribution initiale de la taille de l'actif comptable.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

explique significativement le choix d'un auditeur appartenant à un réseau international. En ce sens, plus la taille de l'entreprise est élevée, plus le besoin de faire appel à un audit de meilleure qualité est important. En effet, un cabinet d'audit d'envergure internationale a accès à plus de moyens matériels et humains ainsi qu'à une meilleure expertise pour gérer la complexité d'une mission d'audit menée dans des entreprises de grande taille.

- La **rentabilité de la société auditée (RENT)** : il s'agit de la capacité de l'entreprise à générer de la rentabilité à partir de ses actifs. C'est un *proxy* de la performance de la firme qui est défini par le résultat avant impôt et intérêt rapporté à l'actif total. Pour mesurer cette variable, nous nous sommes inspirées de Goodwin-Stewart et Kent (2006) et Skinner et Srinivasan (2010). D'après ces auteurs, il existe une relation significativement positive entre cette variable et les honoraires. Les dirigeants des entreprises les plus rentables seraient donc incités à signaler la qualité de leurs informations comptables, via un audit de qualité.

### 4 Résultats empiriques

Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats issus de l'analyse descriptive des variables de notre échantillon. Puis, afin de tester les hypothèses précitées, nous exposerons et interpréterons les résultats de notre modèle de régression.

#### 4.1 Analyses descriptive et bivariée

Les résultats de l'analyse descriptive figurent dans le tableau 2. Nous remarquons que le niveau moyen de l'indice de la qualité de l'audit externe s'élève à 1,329 et est significativement différent de zéro (au seuil de 1%) avec un minimum de 0 et un maximum de 4. Cette moyenne est plus proche de la valeur minimale de l'indice de la qualité, ce qui nous amène à dire que les entreprises belges ne sont pas particulièrement incitées à choisir un auditeur de qualité. Une analyse des fréquences effectuée en fonction de l'évolution de l'indice IQAUD montre, d'ailleurs, qu'environ 20% des observations de notre échantillon affiche une qualité médiocre de l'indice (IQAUD=0), 40% affichent un indice de 2, 7% un indice de 3 et 3% affichent l'indice maximum de la qualité d'audit.

Ces résultats traduisent les spécificités du contexte belge dans lequel la demande d'audit n'est pas particulièrement développée, en comparaison aux contextes américains ou anglais (Sercu et al. 2002)<sup>3</sup>. Nous remarquons, par ailleurs, que le recours des entreprises de notre échantillon à un audit de qualité augmente dans le temps, mais reste très timide.

En outre, l'examen de la structure de propriété montre que les dirigeants détiennent en moyenne 25,5% du capital comparativement à 20,1% détenus par les actionnaires institutionnels. Par ailleurs, les *blockholders* possèdent en moyenne 38,1% du capital des sociétés comprises dans notre échantillon avec un maximum de 94%. Le poids de la dette est relativement faible sur l'ensemble de notre échantillon de travail avec un endettement qui représente une moyenne d'environ 20% du total actif. La taille, mesurée par le logarithme du

---

<sup>3</sup>Selon Sercu et al. (2002), les cabinets appartenant à l'un des réseaux *Big5* en 2000 ont audité moins de 50% qui ont l'obligation d'auditer leurs comptes comparativement à 90% aux États-Unis.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

total actif, semble très variables à travers l'ensemble des observations, avec un écart-type de 3. Quant à la rentabilité, celle-ci semble faible et affiche une moyenne de 5,4%.

**Tableau 2 : Analyse descriptive des variables**

Le volet A présente les statistiques descriptives en termes de moyenne, médiane, écart-type, skewness, kurtosis, minimum et maximum ainsi que leur évolution sur les années de notre étude et ce, en ce qui a trait à la variable qualité d'audit. Le volet B présente les mêmes statistiques sur l'ensemble de la période d'étude pour les variables explicatives. PMAN est la propriété managériale. PINST : la propriété institutionnelle. PCON : la propriété concentrée. TAIL : la taille de la firme. RENT : la rentabilité économique de la firme : représente le nombre d'observations. \*\*\* significatif au seuil de 1%.

### *Volet A : statistiques descriptives de la variable IQAUD dans le temps*

Année	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Skewness	Kurtosis	Min	Max
2003	75	1,253	1	0,887	0,654	3,332	0	4
2004	80	1,312	1	0,975	0,906	3,956	0	4
2005	83	1,349	1	0,968	0,471	2,931	0	4
2006	87	1,310	1	1,026	0,454	2,856	0	4
2007	94	1,404	1	1,060	0,388	2,726	0	4
2003-2007	419	1,329***	1	0,986	0,563	3,117	0	4

### *Volet B : statistiques descriptives des variables explicatives*

Variables	Moyenne	Médiane	Écart-type	Skewness	Kurtosis	Min	Max
PMAN	25,553***	20,82	25,139	0,499	1,959	0	94,26
PINST	20,137***	11,85	24,356	1,277	3,790	0	94,85
PCON	38,149***	42,045	25,388	-0,719	2,224	0	94,05
ENDE	0,176***	0,159	15,324	0,840	3,294	0	0,705
TAIL	20,202***	20,070	3,009	-0,042	4,150	9,830	27,903
RENT	0,054***	0,043	0,127	1,247	15,979	-0,629	0,904

Afin de tirer nos premières conclusions quant à l'existence d'un lien entre la variable IQAUD et les variables décrivant la structure de propriété, nous procédons à une analyse bivariée. Ses résultats sont présentés dans le tableau 3. Leur lecture montre que l'indice de la qualité d'audit s'améliore avec la diminution de la propriété managériale ainsi que celle de la rentabilité des firmes, lorsque nous nous référons aux modalités 1 à 4 de l'indice de qualité. Les dirigeants possèdent en moyenne environ 31% dans la structure de propriété des entreprises ayant une faible qualité d'audit (IQAUD=1) et passe à 8% dans les entreprises ayant recours aux meilleurs auditeurs. En outre, les sociétés caractérisées par une faible qualité d'audit (IQAUD=1) affichent un ROA de 7,4% qui passe à 0,5% lorsque la qualité d'audit s'améliore (IQAUD=4). Il ressort également que l'indice de la qualité d'audit s'améliore lorsque la taille de l'entreprise augmente. Lorsque l'indice passe de 1 à 4, la taille de l'entreprise passe de 19,9 à 25,1. Le test de différences des moyennes n'est significatif que lorsqu'il s'agit des variables propriété managériale, propriété institutionnelle et concentration de propriété : quand la qualité d'audit passe de 1 à 4, l'actionnariat des dirigeants diminue de façon significative, l'actionnariat des institutionnels diminuent lorsque l'indice de la qualité passe de 0 à 3. Les relations semblent encore plus mitigées lorsqu'il s'agit des autres variables (concentration de la propriété et endettement).

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

**Tableau 3 : Tests bivariés des variables**

Ce tableau présente l'évolution de la moyenne des variables explicatives selon les modalités de la variable IQAUD. IQAUD représente l'indice de qualité de l'audit qui prend les valeurs 0, 1, 2, 3 ou 4. PMAN est la propriété managériale. PINST est la propriété institutionnelle. PCON est la concentration de propriété. TAIL correspond à la taille de la firme. RENT mesure la rentabilité économique de la firme. N représente le nombre d'observations.

<b>IQAUD</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>N</b>	87	163	127	28	14
<b>PMAN</b>	23,639	31,240	24,73	17,412	7,919
<b>PINST</b>	26,033	21,326	17,506	11,856	18,298
<b>PCON</b>	35,393	46,047	33,954	42,351	9,760
<b>ENDE</b>	0,143	0,157	0,189	0,390	0,236
<b>TAIL</b>	17,415	19,913	21,348	23,061	25,091
<b>RENT</b>	0,004	0,074	0,070	0,058	0,005

Nous compléterons, dans ce qui suit, ces résultats préliminaires en analysant les résultats d'une analyse multivariée prenant en compte, de façon simultanée, l'ensemble des variables explicatives et de contrôle précitées.

### 4.2 Analyse multivariée

Afin de tester nos trois hypothèses de recherche, nous régressons la qualité de l'audit externe en fonction de la nature de la structure de propriété, tout en contrôlant l'effet de l'endettement de la firme, de sa taille et de sa rentabilité. Le modèle de régression appliqué s'exprime comme suit :

$$\text{IQAUD}_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{PMAN}_{it} + \beta_2 \text{PINST}_{it} + \beta_3 \text{PCON}_{it} + \beta_4 \text{ENDE}_{it} + \beta_5 \text{TAIL}_{it} + \beta_6 \text{RENT}_{it} + e_{it} \quad (1)$$

Avec :

**IQAUD<sub>it</sub>** : l'indice de la qualité de l'audit externe ;

**PMAN** : la propriété managériale mesurée par la proportion du capital détenue par les *insiders* ;

**PINST** : la propriété institutionnelle mesurée par la proportion du capital détenue par les institutions financières ;

**PCON** : la propriété concentrée qui représente la fraction du capital détenue par les majoritaires ( $\geq 20\%$ ) ;

**ENDE** : le ratio d'endettement de la firme qui est égale au rapport entre la dette totale à long terme et le total de l'actif ;

**TAIL** : la taille de la firme mesurée par le logarithme népérien du total des actifs ;

**RENT** : la rentabilité de la firme qui est égale au rapport du résultat avant impôt et intérêt sur le total des actifs ;

**e<sub>it</sub>** : le terme d'erreur et les  $\beta_i$  sont les coefficients à estimer ;

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

L'indice *i* correspond aux entreprises retenues dans notre échantillon (dimension individuelle) et l'indice *t* concerne la période de l'étude (dimension temporelle).

Dans la mesure où nous suspectons la présence d'une importante corrélation entre les variables explicatives, nous calculons le VIF (Variance Inflation Factor) qui permet de tester le niveau général de la multi-colinéarité. Les valeurs prises par ce facteur étant inférieures à trois<sup>4</sup>, nous pouvons conclure que notre modèle ne pose pas de sérieux problèmes pouvant altérer la fiabilité de nos résultats (Ding et Stolowy 2003).

Le modèle de régression est estimé sur des données de panel. Le test sur les effets individuels est significatif au seuil de 1%, ce qui permet de valider l'hypothèse des effets individuels. Le test d'Hausman est aussi significatif, ce qui nous amène à appliquer la spécification des effets fixes<sup>5</sup>.

**Tableau 4 : Impact de la nature de propriétés sur la qualité de l'audit externe (IQAUD)**

Ce tableau présente les résultats de la régression  $IQAUD_{it} = \beta_0 + \beta_1 PMAN_{it} + \beta_2 PINST_{it} + \beta_3 PCON_{it} + \beta_4 ENDE_{it} + \beta_5 TAIL_{it} + \beta_6 RENT_{it} + e_{it}$  avec IQAUD : l'indice de la qualité de l'audit externe. PMAN est la propriété managériale, PINST : la propriété institutionnelle, PCON : la concentration de la propriété, TAIL : la taille de la firme, RENT : la rentabilité économique de la firme, *e* : le terme résiduel. \*\*\* significatif au seuil de 1%, \*\* significatif au seuil de 5%, \* significatif au seuil de 10%.

Variables	Coefficients	z	P> z
PMAN	-0,005	-4,93***	0,000
PINST	-0,003	-3,08***	0,002
PCON	0,001	1,75*	0,081
ENDE	0,536	3,88***	0,000
TAIL	0,176	19,84***	0,000
RENT	0,536	2,97***	0,003
$\beta_0$	-2,170	-11,48	0,000

Les résultats issus de cette régression sont présentés dans le Tableau 4. S'agissant de l'impact de la part du capital détenue par les dirigeants sur l'indice de la qualité d'audit, nous remarquons un effet négatif et statistiquement significatif au seuil de 1%. Ceci rejoint le résultat obtenu dans le cadre de l'analyse bivariée qui confirme la thèse d'alignement des intérêts au fur et à mesure que l'actionnariat des managers augmente (Jensen et Meckling 1976; Berle et Means 1932). Ainsi, lorsque la propriété managériale est élevée, ceci est de nature à limiter les problèmes d'agence et l'opportunisme des dirigeants. La séparation entre propriété et gestion se trouve alors réduite et les dirigeants n'ont pas besoin d'une autorité de contrôle particulièrement réputée pour signaler l'efficacité de leur gestion. Notre résultat soutient celui trouvé par O'Sullivan (2000) au Royaume-Uni, Darkos et Bekiris (2010) en Grèce. Ceci nous amène à accepter notre première hypothèse.

Concernant la propriété institutionnelle, nous constatons une relation négative et significative au seuil de 1% entre la part du capital détenue par les investisseurs institutionnels (PINST) et l'indice de la qualité d'audit externe (IQAUD). Le résultat obtenu rejoint l'étude de Mitra et

<sup>4</sup> Ces résultats sont disponibles sur demande.

<sup>5</sup> Ces résultats sont disponibles sur demande.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

al. (2007) effectuée dans le contexte américain. Ainsi, au fur et à mesure que la part détenue par les institutionnels augmente, ils exercent de plus en plus leur contrôle sur le management, ce qui leur permet de limiter l'opportunisme des dirigeants. Ceci ne justifie pas, par conséquent, un recours quelconque à un audit de qualité et nous amène à rejeter notre deuxième hypothèse de travail. Rappelons que les actionnaires institutionnels, de par la taille de leurs investissements, ont un accès facile à l'information. Ils ont aussi les compétences et les ressources nécessaires pour la traiter. Ceci leur permet d'exercer, à moindre coût, leur contrôle sur les dirigeants. Il y'a de quoi être sceptique face à l'efficacité des institutionnels dans le contrôle des dirigeants quand ces derniers suivent des stratégies d'enracinement. A ce sujet, il est à signaler, qu'en Belgique, des mécanismes permettant de renforcer la qualité de l'auditeur existent, telles que la limitation du mandat de l'auditeur à trois ans, l'imposition par l'Institut des Auditeurs Belges de sanctions en cas de violation du code d'éthique et l'évaluation du rapport d'audit par les pairs (VanderBauwhede et Willekens 2002).

En ce qui a trait à la concentration de la propriété (PCON), il ressort des résultats du tableau 4 qu'une structure de propriété concentrée affecte positivement et de façon significative (au seuil de 10%) l'indice de la qualité d'audit. Notre résultat confirme notre dernière hypothèse et est cohérent avec celui de plusieurs études antérieures dont celles de Fan et Wong (2002) en Asie de l'Est, Hay et al. (2008) en Nouvelle Zélande. Ce résultat suggère le fait que malgré le pouvoir de contrôle des dirigeants dont disposent les actionnaires majoritaires, ces derniers font appel aux services d'un auditeur de qualité sans doute pour se protéger contre les effets néfastes de l'enracinement des dirigeants. En effet, les actionnaires majoritaires détiennent un portefeuille non diversifié, ce qui les expose à des risques importants face à des pertes potentielles en cas de départ des dirigeants. Par ailleurs, les *blockholders* demanderaient une meilleure qualité de l'audit externe, afin de s'assurer de la pertinence des décisions internes auxquelles ils ne participent pas nécessairement. Le recours à des auditeurs de qualité protège, par la même occasion, les intérêts des actionnaires minoritaires.

Pour ce qui est des variables de contrôle, les résultats montrent un effet positif et significatif au seuil de 1% des variables endettement et taille de l'entreprise auditée sur l'indice de la qualité d'audit. Ces résultats indiquent, d'une part, qu'un audit de qualité supérieure est exigé pour réduire les conflits d'agence entre les actionnaires et les créanciers résultant de l'endettement élevé des entreprises. En outre, comme le stipule Piot (2005), la tendance des dirigeants à manipuler les chiffres comptables est plus importante dans les sociétés endettées. A partir de là, il est tout à fait normal qu'un audit de qualité soit exigé.

D'autre part, tel que nous l'avons avancé plus haut, les entreprises de grande taille semblent recourir à des audits externes de qualité. Le coefficient rattaché à la variable TAIL est positif et significativement différent de zéro au seuil de 1%. En effet, de telles entreprises possèdent des procédures internes assez complexes qui nécessiteraient des travaux d'audit plus approfondis et de qualité. Notre résultat est en cohérence avec certaines études comme celles de Piot (2005), Goodwin-Stewart et Kent (2006).

Enfin, pour ce qui est de la rentabilité de l'entreprise (RENT), nous remarquons également une relation positive et statistiquement significative au seuil de 1%. Ceci traduit le fait que les entreprises de notre échantillon qui présentent une bonne performance sont celles qui ont recours à un audit de meilleure qualité. Notre résultat est compatible avec la théorie de signalisation selon laquelle les entreprises les plus performantes signalent cette performance

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

en demandant un audit de meilleure qualité (Skinner et Srinivasan 2010 ; Goodwin-Stewart et Kent 2006).

Malgré la significativité des relations détectées à l'issue du test des coefficients de la régression précédente, le pouvoir explicatif de celle-ci (mesuré par le Within) est très faible, soit de l'ordre de 5%. Ceci pourrait être dû au fait que d'autres variables expliqueraient l'indice de la qualité d'audit. D'ailleurs, la littérature est généreuse en matière de facteurs pouvant expliquer la qualité de l'audit externe. Parmi ces facteurs, nous citons à titre d'exemples la dimension internationale de la firme auditée (Piot 2001), l'importance de l'actif courant d'exploitation (Kane et Velury 2004), la durée de la relation entre la firme auditée et l'auditeur (Deis et Giroux 1996). Pour notre part, nous avons choisi de nous inspirer des travaux effectués sur la thématique de la gouvernance et qui ont tendance à tester et à faire ressortir des relations non-linéaires entre les variables d'intérêt et les variables de gouvernance (Morck et al. 1988 ; Barnhart et Rosenstein 1998). Nous avons alors ajouté successivement au modèle de régression (1) la forme carrée de chacune des variables décrivant la structure de propriété (PMAN, PINST et PCONS). Le nouveau modèle de régression s'exprime alors comme suit :

$$IQAUD_{it} = \gamma_0 + \gamma_1 PMAN_{it} + \gamma_2 PINST_{it} + \gamma_3 PCON_{it} + \gamma_4 ENDE + \gamma_5 TAIL_{it} + \gamma_6 RENT_{it} + \gamma_7 (X_{it})^2 + v_{it} \quad (2)$$

Où X est considéré successivement puis simultanément comme étant l'une des variables PMAN, PINST ou PCON élevée au carré.

$\gamma$  sont les coefficients à estimer du modèle de régression. v est le terme résiduel.

Les autres variables correspondent à celles précédemment définies.

Les résultats issus de la régression (2) sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5 : régression non linéaire de la nature de propriétés sur la qualité de l'audit externe**

Le tableau ci-après présente les résultats de la régression  $IQAUD_{it} = \gamma_0 + \gamma_1 PMAN_{it} + \gamma_2 PINST_{it} + \gamma_3 PCON_{it} + \gamma_4 ENDE + \gamma_5 TAIL_{it} + \gamma_6 RENT_{it} + \gamma_7 (X_{it})^2 + v_{it}$ . La régression (2.1) introduit les variables à élever au carré successivement alors que le modèle de régression (2.2) les introduit simultanément. IQAUD : l'indice de la qualité de l'audit externe. PMAN est la propriété managériale, PINST : la propriété institutionnelle, PCON : la concentration de la propriété, TAIL : la taille de la firme, RENT : la rentabilité économique de la firme, X est considéré successivement comme étant l'une des variables PMAN, PINST ou PCON élevée au carré. \*\*\* significatif au seuil de 1%, \*\*significatif au seuil de 5%, \* significatif au seuil de 10%.

Régression (2.1)				Régression (2.2)			
Variables	Coefficients	z	P> z	Variables	Coefficients	z	P> z
PMAN	-0,005	-4,56***	0	PMAN	-0,005	-4,06***	0
PINST	0,001	0,53	0,596	PINST	-0,002	-1,67*	0,094
PCON	0,001	1,57	0,116	PCON	-0,002	-1,11	0,265
ENDE	0,449	3,44***	0,001	ENDE	0,387	3,24***	0,001
TAIL	0,162	17,47***	0	TAIL	0,148	15,72***	0
RENT	0,257	1,52	0,129	RENT	0,117	0,82	0,412
PINST <sup>2</sup>	0	-1,58	0,115	PCON <sup>2</sup>	0	1,64	0,101
$\gamma_0$	-1,882	-9,37	0	$\gamma_0$	-1,51	-7,23	0

Les coefficients des variables PINST et PINST<sup>2</sup> sont respectivement positif et négatif, sans qu'ils ne soient significativement différents de zéro. Ceux des variables PCON et PCON<sup>2</sup> sont

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

respectivement négatif et positif sans qu'ils ne soient, non plus, significativement différents de zéro. Bien que ces résultats traduisent la présence de relations non linéaires, celles-ci sont non significatives. L'amélioration du pouvoir explicatif de notre modèle de régression passe donc par la prise en compte d'autres variables.

### 5 Conclusion

Cet article nous a permis de comprendre le comportement des sociétés cotées à la bourse d'Euronext Bruxelles durant la période allant de l'année 2003 à l'année 2007, en ce qui a trait à leur recours à des auditeurs externes de qualité. Nous nous sommes, pour cela, basées sur les caractéristiques de la structure de propriété de ces entreprises.

Rappelons à ce sujet, les spécificités du contexte belge où la pratique de l'audit comptable est issue d'une tradition ancienne mais où les études antérieures n'ont pas souligné de différenciation entre les services fournis par un auditeur de qualité et un autre de moins bonne qualité, sans doute à cause du fait que le risque de poursuite des auditeurs en Belgique est faible, en comparaison aux pays anglo-saxons. Pour atteindre notre objectif, nous avons utilisé un indice composite de la qualité de l'audit qui intègre les attributs cités dans la littérature comptable comme pouvant traduire la qualité de l'audit externe. Il s'agit en l'occurrence de l'appartenance de l'auditeur à l'un des réseaux *Big4*, ses honoraires et le recours au co-commissariat, selon que le premier auditeur soit un *Big* ou un non-*Big*.

Les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus ont mis en évidence l'effet significatif que joue la structure de propriété dans l'explication du comportement des sociétés en matière de choix d'un auditeur de qualité. Tout d'abord, l'analyse descriptive a confirmé le fait que les sociétés belges ne font pas vérifier nécessairement leurs comptes par des auditeurs de qualité, avec seulement 3% des observations qui affichent un indice de qualité maximum alors que la majorité affiche un indice de 2. Nous avons remarqué, toutefois, que l'indice de la qualité d'audit s'est amélioré au fil des ans mais reste très faible.

Les résultats issus de l'analyse multivariée ont mis en évidence que l'actionnariat des dirigeants ne semble pas particulièrement inciter les entreprises à présenter des comptes certifiés par des auditeurs de qualité. La propriété managériale permet, en effet, de diminuer l'intensité des conflits entre dirigeants et actionnaires, ce qui influence la qualité requise de l'audit dans le même sens. Le problème d'enracinement des dirigeants pouvant aboutir à de l'opportunisme managérial ne semble donc pas se poser. Nous avons, également, constaté une relation négative et significative entre la part du capital détenue par les investisseurs institutionnels et l'indice de la qualité d'audit externe. Les institutionnels semblent ainsi exercer leur pouvoir d'influence et de contrôle au sein des assemblées générales et des conseils d'administration pour limiter l'opportunisme des dirigeants. Il en résulte qu'ils ne seront pas particulièrement exigeants lorsque l'auditeur effectuera son travail de vérification. Toutefois, malgré le pouvoir de contrôle des dirigeants dont disposent les actionnaires majoritaires, ces derniers font appel aux services d'un auditeur de qualité pour se protéger contre les effets néfastes de l'enracinement des dirigeants.

Les variables de contrôle prises en compte ont amélioré le pouvoir explicatif du modèle de régression. Ainsi, les entreprises de grande taille et les plus rentables semblent recourir à des

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

audits externes de qualité. Ces résultats mettent en évidence la complexité de l'exercice d'audit au sein des entreprises de grande taille qui nécessite le recours à un auditeur de qualité, afin d'éviter tout risque d'erreur. Les entreprises les plus performantes semblent, quant à elles, tenir à divulguer des états financiers audités par des vérificateurs de qualité afin de signaler leur rentabilité.

Notre article participe donc au débat sur la demande d'un audit de qualité dans le contexte belge et ses déterminants, en utilisant une mesure composite de l'indice de qualité qui capte à la fois l'appartenance à l'un des réseaux *Big*, le recours au co-commissariat et les honoraires. Nous pensons que cette mesure est plus robuste que les mesures individuelles, car elle capte des dimensions qui ne sont pas nécessairement corrélées entre elles. Les résultats de cette étude améliorent donc notre compréhension du comportement des sociétés belges lorsqu'elles choisissent leurs auditeurs. Nous avons montré que tout changement dans la structure de propriété des entreprises belges implique un changement dans la qualité d'audit qui sera exigée par la firme. Il s'agit là d'un élément à ne pas perdre de vue lorsque les investisseurs se basent dans leur choix d'investissement sur la qualité des états financiers divulgués.

En revanche, malgré la significativité de l'ensemble des relations testées, le pouvoir explicatif du modèle demeure faible. L'intégration d'autres variables, recensées dans la littérature comme pouvant expliquer la qualité d'audit au sein des firmes, pourrait l'améliorer. Ainsi, d'autres caractéristiques de gouvernance pourraient faire l'objet de futures recherches avec la prise en compte de l'indépendance du comité d'audit et les caractéristiques du conseil d'administration. Le mode de rémunération des administrateurs pourraient également affecter leur relation avec l'auditeur. D'autres mesures de la qualité d'audit pourraient, par ailleurs, être adoptées. Des questionnaires distribués aux entreprises auditées et aux auditeurs permettraient d'apprécier convenablement la qualité de l'audit perçue à travers ses deux dimensions que sont la compétence et l'indépendance. Par ailleurs, il y'a lieu de prendre en compte des effets d'interaction. En effet, un auditeur, même s'il appartient à un cabinet de type *Big*, n'offre pas nécessairement le même service à toutes les firmes : cela peut dépendre de l'appartenance sectorielle, de la taille de l'entreprise,...

## 6 Bibliographie

### 6.1 Articles

- Al-Ajmi, J. (2008). Audit and reporting delays: Evidence from an emerging market. *Advances in Accounting, Incorporating Advances in International Accounting* 24: 217-226.
- Barnhart, S.W., Rosenstein, S. (1998). Board composition, managerial ownership and firm performance: an empirical analysis. *The Financial Review* 33: 1-16.
- Beasley, M., Petroni, K. (2001). Board independence and audit firm type. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*: 97-114.
- Beattie, V., Fearnley, S. (1995). The Importance of Audit Firm Characteristics and the Drivers of Auditor Change in UK Listed Companies. *Accounting and Business Research* 25 (100): 227-239.
- Botosan, C.A. (1997). Disclosure level and the cost of capital. *The Accounting Review* 72 (3): 323-349.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

- Bushee, B., Noe, C. (2000). Corporate Disclosure Practices, Institutional Investors, and Stock Return Volatility. *Journal of Accounting Research* 38: 171-202.
- Cronbach, L.J., (1951). Coefficient alpha and the internal structure of tests. *Psychometrika* 16. 2: 297-334.
- Darkos, A.A., Bekiris, F.V. (2010). Corporate performance, managerial ownership and endogeneity: A simultaneous equations analysis for the Athens stock exchange. *Research in International Business and Finance* 24: 24-38.
- DeAngelo, L. (1981). Auditor size and auditor quality. *Journal of Accounting and Economics* 3: 183-199.
- DeFond, M. L. (1992). The association between changes in client firm agency costs and auditor switching. *Auditing: A Journal of Practice and Theory* 11: 16-31.
- Deis, D. R., Giroux, G. A. (1996). The Effect of Auditor Changes on Audit Fees, Audit Hours and Audit Quality. *Journal of Accounting and Public Policy*. 3: 183-199.
- Ding, Y., Stolowy, H. (2003). Les facteurs déterminants de la stratégie des groupes français en matière de communication sur les activités de recherche et développement. *Finance-Contrôle-Stratégie* 6 (1): 39-62.
- Donnelly, R., Mulcahy, M. (2008). Board Structure, Ownership, and Voluntary Disclosure in Ireland. *Corporate Governance: An International Review* 16 (5): 416-429.
- El-Gazzar, S.M. (1998). Predisclosure information and institutional ownership: A cross-sectional examination of market revaluations during earnings announcement periods. *The Accounting Review* :119-129.
- Eng, L.L. et Mak, Y.T. (2003). Corporate governance and voluntary disclosure. *Journal of Accounting and Public Policy* 22 (4): 325-345.
- Faccio, M., Lang, LHP. (2002). The ultimate ownership of Western European corporations. *Journal of Financial Economics* 65 (3): 365-395.
- Fan, J. P. H., Wong, T. J. (2002). Corporate ownership structure and the informativeness of accounting earnings in East Asia. *Journal of Accounting and Economics* 33: 401-425.
- Francis, J.R. (2004). What do we know about audit quality? *The British Accounting Review* 36 (4): 345-368.
- Francis, J.R., Maydew, E.L., Sparks, H.C. (1999). The Role of Big 6 Auditors in the Credible Reporting of Accruals. *Auditing: A Journal of Practice & Theory* 18 (2): 17-34.
- Gelb, D.S. (2000). Managerial Ownership and Accounting Disclosures: An Empirical Study. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 15: 169-185.
- Goodwin-Stewart, J., Kent, P. (2006), Relation between external audit fees, audit committee characteristics and internal audit *Accounting and Finance* 46: 387-404.
- Hay, D., Knechel, W. R., Ling, H. (2008). Evidence on the impact of internal control and corporate governance on audit fees. *International Journal of Auditing* 12: 9-24.
- Jensen, M. C., Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics* 3: 305-360.
- Kane, G.D., Velury, U. (2004). The role of institutional ownership in the market for auditing services: An empirical investigation. *Journal of Business Research* 57: 976-983.
- Mitra, S., Deis, D.R., Hossain, M. (2007). The empirical relationship between ownership characteristics and audit fees. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 28 (3): 257-285.
- Morck, R., Shleifer, A., Vishny, R. W. (1988). Managerial ownership and market valuation: An empirical analysis. *Journal of Financial Economics* 20: 292-315.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

- Niemi, L. (2005). Audit effort and fees under concentrated client ownership: Evidence from four international audit firms. *The International Journal of Accounting* 40: 303-323.
- O'Sullivan, N. (2000). The impact of board composition and ownership on audit quality: evidence from large UK companies. *British Accounting Review* 32: 397-414.
- O'Sullivan, N., Percy, M., Stewart, J. (2008). Australian evidence on corporate governance attributes and their association with forward-looking information in the annual report. *Journal of Management and Governance* 12 (1): 5-35.
- Palmrose, Z. (1988). Analysis of auditor litigation and audit service quality. *Accounting Review* 63 (1): 55-73.
- Piot, C. (2001). Agency Costs and Audit Quality: Evidence from France. *European Accounting Review* 10: 461-499.
- Piot, C. (2003). Coûts d'agence et changement de commissaire aux comptes: approche empirique. *Comptabilité - Contrôle - Audit* 2 (9): 5-30.
- Piot, C. (2005). Auditor reputation and model of governance: a comparison of France, Germany and Canada. *International Journal of Auditing* 9: 21-44.
- Shleifer, A., Vishny, R. W. (1986). Large shareholders and corporate control. *Journal of Political Economy* 94 (3): 461-488.
- Velury, U., Reisch, J.T., O'reilly, D.M. (2003). Institutional ownership and the selection of industry specialist auditors. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 21 (1): 35-48.
- Watts, R., Zimmerman, J. (1983). Agency problems, Auditing, and the theory of the firm, some evidence. *Journal of Law and Economics* 26: 613-633.

### 6.2 Ouvrages

- Aerts, K. (2002). Taken en Aansprakelijkheden van Commissarian en Bedrijfsvisoren. Larcier
- Berle, A. A., Means, G.C. (1932). *The modern corporation and private property*. MacMillian: New York.
- Bertin E. (2000). L'Auditeur Légal et la Continuité de l'Exploitation en Europe: de l'Approche Théorique à l'Analyse Comparée.

### 6.3 Thèse

- Turki A., (2010). Divulgence volontaire d'informations, caractéristiques de gouvernance et coût des fonds propres : cas des entreprises tunisiennes cotées. *Thèse de doctorat en sciences de gestion*, Université de Tunis.

### 6.4 Cahiers de recherche, rapports et communications dans des congrès

- Bennechib, J. (2002). Proposition d'un modèle de l'efficacité du co-commissariat aux comptes dans les sociétés anonymes cotées françaises. 23ème congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Toulouse.
- Burns, N., Kedia, S., Lipson, M. (2006). The Effects of Institutional ownership on Financial Reporting Practices. Document de travail, SSRN.
- Code de gouvernance (2009). *Code belge de gouvernance d'entreprise dit code 2009*.

## 32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011

- Code Lippens (2005). *Code de gouvernance d'entreprise émis par Maurice Lippens dit code Lippens 2005*.
- Lajmi, A., Finet, A. (2008). Qualité d'audit et gouvernance d'entreprise : essai d'analyse sur le marché Belge. Document d'économie et de gestion, Warocqué, Université Mons Hainaut.
- Marmousez, S. (2008). The choice of joint-auditors and earnings quality: Evidence from French listed companies. Working Paper, SSRN.
- Piot, C., Janin, R. (2005). Audit Quality and Earnings Management in France. Working paper, SSRN.
- Randi, N. (2004). Ownership structure and stock market liquidity. Document de travail, Norges Bank publication.
- Sharma, L. (2005). Ownership structure and stock liquidity- Evidence from Indian Market. Document de travail, T A Pai Management Institut, Manipal.
- Sercu, P., Vander Bauwhede, H., Willekens, M. (2002). Earnings quality and the role of stakeholder monitoring and governance mechanisms in privately held firms. Conference on Assurance and Corporate Governance and Assurance. Gainesville, Florida (U.S.A.).
- Skinner, D.J., Srinivasan, S. (2010). Audit quality and auditor reputation: Evidence from Japan. Document de travail, SSRN.
- VanderBauwhede, H., Willekens, M. (2002). Evidence on (the lack of) audit-quality differentiation in the private client segment of the Belgian audit market? DTEW Research Report 0240, K.U.Leuven - Departement toegepaste economische wetenschappen.